

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 93 (1957)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Partie corporative****Activités des Associations nationales en faveur de la compréhension internationale**

*Le rapport ci-dessous a été établi par Mlle R. Quartier, vice-présidente de la S.P.R., en réponse au questionnaire de la F.I.A.I. pour la préparation du Congrès de Montreux.*

1. De quelle manière votre Association renseigne-t-elle ses membres :

a) en général sur l'existence, les buts, l'activité des organisations internationales du personnel enseignant comme la F.I.A.I., la C.M.O.P.E., le Comité d'Entente ?

b) en particulier sur la préparation et le résultat des Congrès sur les publications et la vie de la F.I.A.I. ? (Vos membres sont-ils associés directement à l'étude des questions portées à l'ordre du jour des Congrès ?

De quelle manière ?)

1. a) Les associations d'instituteurs et d'institutrices composant la Société Pédagogique Romande reçoivent du comité central les publications des organisations internationales citées et font part à leurs membres de leur activité par l'intermédiaire de leur hebdomadaire professionnel.

b) Les congrès de la F.I.A.I. auxquels participent nos délégués font l'objet de comptes rendus publiés dans notre journal corporatif «L'Éducateur» qui atteint tous les membres de notre association. Pour la préparation des congrès, si la question portée à l'ordre du jour le nécessite, chaque association cantonale est priée de fournir un rapport particulier.

Je pense tout spécialement à une des questions portées à l'ordre du jour du congrès F.I.A.I. 1955 à Istanbul, « La rééducation de l'enfant déficient ». Cette rééducation étant organisée par les cantons qui ont toute autonomie en matière d'instruction publique dans notre pays, la réponse se devait d'être nuancée et a été rédigée suivant les indications des quatre associations cantonales romandes.

2. Votre association renseigne-t-elle les autorités responsables de l'éducation sur les résultats des congrès internationaux d'enseignants ?

A-t-elle eu l'occasion d'appuyer certaines de ses revendications sur tel texte de résolutions de nos congrès ou sur des travaux de la F.I.A.I. ?

Renseigne-t-elle l'opinion publique sur l'action internationale des enseignants ? Par quels moyens ?

2. Après les congrès internationaux F.I.A.I. et C.M.O.P.E., notre association fait part aux autorités cantonales des résolutions votées et souligne éventuellement tel ou tel point particulier qui fait l'objet de ses préoccupations présentes.

Une de nos sociétés composantes, au cours de démarches concernant l'égalité de traitements pour institutrices et instituteurs, a pu étayer son argumentation par des articles de la « Déclaration des droits de l'homme », de la « Charte des Educateurs » et par certains points de la « Résolution No 28 » adoptée lors de la 3<sup>e</sup> session de la commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'O.I.T. 1954.

Tous nos membres étant renseignés sur l'action internationale des enseignants peuvent, en tant qu'instituteurs, renseigner, à titre personnel, le public — en l'occurrence, des parents d'élèves — sur certains aspects de cette action.

3. a) Dans quelle mesure et comment votre association renseigne-t-elle ses membres sur la situation et les problèmes de l'école et du corps enseignant à l'étranger ?

b) Echange-t-elle régulièrement ses publications corporatives et pédagogiques avec d'autres associations du personnel enseignant ? Lesquelles ?

**S O M M A I R E**

**PARTIE CORPORATIVE:** *Activités des associations nationales en faveur de la compréhension internationale.* — Vaud: Initiation à l'enseignement de la décoration. — C. E. M. E. A. — Croix-Rouge de la Jeunesse. — A. V. M. G. — Convention Hôpital cantonal-S. P. V. — Genève: Rappel. — Neuchâtel: Convocations aux assemblées générales annuelles. — Assemblée des délégués. — Comité central — Constitution actuelle du C. C. — Jura bernois: Assemblée des maîtres aux écoles moyennes. — Rectification — Ecole normale des instituteurs. — S. J. T. M. et R. S.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** R. D. *Réforme scolaire en Yougoslavie.* — Jacques Bron: *Vocabulaire, degré moyen: Quatre verbes usuels.* — Je voudrais savoir... — Charles Junod: *Documentons-nous* — Bibliographie. — J.-Cl. Eberhard: *La typologie de la Senne, la psychologie des facultés.* — La poésie de la semaine. — Solution du problème les pièces d'or

c) Organise-t-elle des contacts avec des enseignants d'autres pays ? Sous quelles formes ?

d) Organise-t-elle des échanges de maîtres dans les classes avec d'autres pays ? Dans quelle mesure et sur quelles bases ?

e) Organise-t-elle des échanges d'enfants avec l'étranger ?

f) Autres échanges (examens de manuels scolaires, etc.) ?

3. a) Chaque président d'association cantonale d'enseignants reçoit les bulletins des associations internationales d'enseignants ; il peut lors d'assemblées informer ses collègues des travaux des congrès F.I.A.I., C.M.O.P.E. ou autres, leur signaler tel ou tel problème concernant des collègues d'autres pays.

Le journal corporatif de notre association, d'autre part, tient ses membres, comme je l'ai dit plus haut, au courant des travaux et de la vie des organisations internationales.

b) Oui, particulièrement avec le syndicat des instituteurs français, les instituteurs d'Allemagne orientale, d'Australie et des Etats-Unis.

c) Oui. La Société Pédagogique Romande en collaboration avec le Schweizerischer Lehrer Verein organise depuis 3 ans chaque été une semaine internationale pédagogique, au Village Pestalozzi, à Trogen (Appenzell). Ces « Journées de Trogen » réunissent des enseignants de plusieurs pays d'Europe. La S.P.R. délègue des membres de son comité aux assises annuelles du Syndicat national des Instituteurs français, à celles de la National Union of Teachers (Angleterre), à des congrès internationaux comme le IXe congrès international d'éducation, d'enseignement et de perfectionnement dans le domaine du dessin et des arts, aux cours d'information organisés dans notre pays par la commission nationale de l'Unesco, etc.

d) Jusqu'à présent, si des échanges de maîtres et de classes ont été organisés à l'intérieur du pays, aucun échange n'a encore été fait de pays à pays.

e) Notre association, sans les organiser positivement, encourage les échanges d'écoliers avec l'étranger et son comité se charge de mettre en rapport les personnes intéressées, et collabore dans ce domaine avec Pro-Juventute, œuvre pour l'enfance.

f) La S.P.R., à deux reprises, a échangé des graines d'arbustes d'ornement et de plantes typiques accompagnés d'albums représentatifs de notre pays avec les écoliers japonais.

L'an dernier, un de nos groupements cantonaux a entrepris parmi ses membres une action en faveur des bons de l'Unesco pour la fourniture de matériel scolaire à divers pays victimes de la guerre ou de l'occupation.

4. Votre association s'associe-t-elle aux efforts en vue de faire connaître à ses membres et aux élèves l'œuvre des Nations Unies et de ses Institutions spécialisées ?

a) En particulier, est-elle officiellement représentée au sein de la Commission nationale Unesco ?

b) S'associe-t-elle à la célébration dans les classes de la Déclaration universelle des droits de l'homme,

le 10 décembre ? Ou à la journée des Nations Unies, en octobre ? De quelle manière ?

4. Notre association consacrait jusqu'en 1955 une partie d'un numéro de son journal corporatif à l'œuvre des Nations Unies et de ses diverses institutions. Elle offrait aux maîtres désireux d'entretenir leurs élèves de ces problèmes la documentation nécessaire.

a) Jusqu'en 1954, la S.P.R. était officiellement représentée au sein de la Commission Nationale Suisse de l'Unesco. A la suite d'une refonte de cette commission, notre délégué n'a pas été réélu. Mais le gouvernement fédéral a désigné un représentant individuel du corps enseignant romand. Des démarches sont en cours pour que la représentation officielle de notre association devienne effective.

b) A titre personnel, les membres de notre association, particulièrement à Genève, prennent part avec leurs élèves à des manifestations organisées à l'occasion de la Journée des Nations Unies en octobre : productions, chants, rondes, et commémorent en classe la « Journée Internationale de la Bonne Volonté ».

5. Votre association organise-t-elle d'autres activités dans le domaine en question ? Lesquelles ?

5. Outre les activités susmentionnées, notre association n'a, jusqu'à ce jour, organisé aucune autre manifestation ou célébration dans ce domaine.

6. Quelles suggestions votre association peut-elle formuler en vue de développer l'action des enseignants en faveur de la compréhension internationale ?

a) Sur le plan des organisations internationales d'enseignants et particulièrement de la F.I.A.I. ?

b) Sur le plan national ?

6. Dans notre petit pays, la Croix-Rouge Suisse de Jeunesse collabore étroitement avec le corps enseignant et travaille à cette collaboration internationale par divers moyens tels que :

- la correspondance interscolaire,
- l'échange de timbres-poste et de vues des pays respectifs,
- l'échange d'enfants durant les périodes de vacances, etc.

Par ce moyen, s'établissent entre de nombreux enfants et maîtres, par-dessus les frontières, des liens d'amitié et de compréhension réciproques.

Pour que les enseignants de tous pays puissent de plus en plus prendre conscience de leur rôle dans cette action en faveur de la compréhension des peuples, il semblerait souhaitable que s'établissent davantage de relations personnelles à l'occasion de congrès ou de rencontres pédagogiques.

On peut reprocher aux congrès actuels un certain anonymat, une certaine tendance à la généralité. Il serait bon qu'une plus grande place soit faite aux conversations, aux échanges personnels qui me semblent plus profitables à une véritable et profonde *compréhension* entre individus et peuple.

Au nom de la S.P.R. :

R.F. Quartier, vice-présidente.

## VAUD

### Initiation à l'enseignement de la décoration

Aujourd'hui, salle de dessin, Ecole Normale, 14 h. 15.

Cours No 1 : *Décoration de galets*. E. Pahud (séance de dédoublement). Apporter : galets du lac (3-12 cm), 2 pinceaux, chiffon, godet, aquarelle, 2 fr. 50.

Mercredi 13. 3. 57, prochain, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours No 6 : *Mosaïque d'étoffes*. M. Félix. Apporter : chutes d'étoffes unies ou polychromes, rubans, galons, dentelles, croquet, etc, feuille de carton (max. : 24 × 33 cm), crayon, gomme, ciseaux, pinceau à colle, godet, 2 fr. 50. — Nous pouvons recevoir encore 2-3 inscriptions pour ce cours.

*Maîtres de dessin vaudois.*

C. E. M. E. A.

### Journée d'étude du milieu

M. Maurice Rouchy, attaché à la direction générale des CEMEA, à Paris, dirigera le 17 mars, à Lausanne, une journée d'étude du milieu à l'intention de moniteurs de colonies de vacances, responsables de mouvements de jeunesse, etc.

Cet entraînement à l'étude du milieu pourrait rendre également service aux membres de l'enseignement.

M. Rouchy est bien connu de plusieurs d'entre nous, c'est pourquoi les collègues qui désirent participer à ce travail seront les bienvenus.

Nous leur demandons de bien vouloir s'inscrire : CEMEA, rue Etraz 16, Lausanne.

Finance de la journée (dîner et thé compris) : 6 fr. Horaire de travail : 9 h. à 17 h.

Rendez-vous à la Maisonnette, Pontaise 11, Lausanne.

### Croix-Rouge de la Jeunesse

1. *Séance plénière annuelle*. — Les représentants CRJ dans les sections SPV seront convoqués pour le samedi 23 mars ; qu'ils veuillent bien réserver cette date... merci.

2. *Disques 78 et 33 tours*. — Quelques écoles des USA vous adressent un message en musique. Qui possède un tourne-disques ? Nous aurons le plaisir de vous offrir quelques chansons enfantines ou quelques morceaux de fanfare de cadets.

3. *Correspondance étrangère*. — Plusieurs lettres nous sont arrivées du Canada, des Philippines et d'ailleurs, à l'intention d'écoles vaudoises. Quelle classe se chargerait de répondre à l'une d'elles ? Nous nous chargeons de la traduction.

*Pr. la Commission CRJ-SPV.*

*Rol. Joost, Begnins.*

### Association Vaudoise des Maîtres de gymnastique

Notre association organise les cours suivants :

#### 1. Cours de ski à BRETAYE (9 au 13 avril 1957)

Prix : Fr. 75.- pour les membres de A.V.M.G., Fr. 85.- pour les autres membres. Ce prix comprend : Logement en chambre, pension, taxes diverses, pourboires, leçons de ski avec I.S., et le voyage Bex-Bretaye retour.

L'Association Vaudoise des Maîtres de Gymnastique organise ce cours de vacances au restaurant des Bouquetins. Les participants seront logés en chambres chauffées (lits avec draps). Les débutants et les

skieurs moyens sont invités très cordialement à y participer. Venez jouir du soleil et de la neige de printemps à des conditions avantageuses.

Veillez vous inscrire auprès de C. Vuffray, ch. de la Dranse 14, jusqu'au 20 mars au plus tard. Une circulaire renseignera ultérieurement chaque participant.

#### 2. Cours de ski à ZERMATT (8 au 13 avril 1957)

Prix : Fr. 185.— (Supplément de Fr. 20.— pour les non-membres de notre association). Ce prix comprend : voyage collectif Lausanne-Zermatt et retour, logement et pension, taxes diverses, leçons de ski, excursion, abonnement à courses illimitées sur le train Zermatt-Gornergrat.

Inscription auprès de Claude Bucher, 36, av. d'Echalens, Lausanne, jusqu'au 20 mars au plus tard. Une circulaire détaillée sera envoyée à chaque personne inscrite.

### Convention

#### entre l'Hôpital Cantonal, à Lausanne, d'une part, et la Société pédagogique vaudoise, d'autre part.

Au moment où le comité SPV vient de signer un avenant modifiant la convention que nous avons avec l'Hôpital, il nous semble utile de publier cet accord tel qu'il est rédigé actuellement.

Rappelons, auparavant, que la convention est valable uniquement pour le membre de notre société. Elle n'est pas valable pour sa famille.

Art. 2. — Tarif forfaitaire d'hospitalisation : fr. 9.— par jour.

Ce prix comprend : La pension, les soins médicaux, les pansements, les médicaments ordinaires, les analyses faites dans l'établissement. Le jour d'entrée et le jour de sortie sont comptés en plein.

Art. 3. — Le malade prend en outre à sa charge les frais suivants :

a) *Frais de salle d'opération* :

Il est porté en compte une somme de :

Fr. 20.— pour les postes du tarif allant jusqu'à Fr. 50,

Fr. 40.— pour les postes du tarif allant de Fr. 60.— à 100.—,

Fr. 60.— pour les postes du tarif allant au-dessus de Fr. 100.—.

b) Les examens radiologiques sur la base du tarif médical cantonal, avec une réduction pour les malades hospitalisés de 10 % pour la 1re radioscopie ou la 1re radiographie, et de 50 % pour les radioscopies ou les radiographies suivantes du même organe faites durant la même hospitalisation.

Il ne sera pas compté plus de 3 radiographies pulmonaires, et le total des frais radiologiques facturés sera limité à Fr. 100.— pour une même hospitalisation.

c) Les électrocardiogrammes, métabolismes et autres examens spéciaux, à la condition que les examens radiologiques n'aient pas atteint le chiffre limite de Fr. 100.— sus-mentionné, celui-ci englobant toutes les prestations sous lettres b) et c).

d) La radiothérapie et la physiothérapie selon le tarif médical cantonal sous réduction de 10 %.

e) Les analyses faites en dehors de l'établissement seront limitées pour un trimestre au nombre de 10. Les

cinq premières seront facturées à Fr. 10.— chacune, les suivantes au 50 %.

f) Les spécialités de la liste intérimaire pour le montant dépassant le coût de Fr. 1.50 par journée d'hospitalisation.

g) Les traitements ou examens spéciaux nécessaires au rétablissement des malades.

Art. 5. — Les examens radiologiques (radioscopies et radiographies autorisées par la caisse et faites dans l'espace de 2 jours au maximum à des assurés non hospitalisés) seront comptés au tarif médical cantonal, mais le prix sera limité à Fr. 100.— au maximum, quel que soit leur nombre.

Art. 6. — Le traitement de la gale est compté à Fr. 5.—.

Art. 7. — Les frais d'accouchement à la Maternité sont comptés au prix forfaitaire de Fr. 150.— en service ordinaire, pour une durée maximum de 12 jours. Ces prix comprennent la pension, les soins médicaux, les frais de salle d'accouchement, mais pas les frais spéciaux sous lettres b) à g) de l'art. 3. Si l'hospitalisation dépasse 12 jours, on applique, dès le 13<sup>e</sup> jour, les conditions générales de la présente convention.

Art. 8. — Les prestations spéciales non prévues par la présente convention, respectivement non autorisées sont à la charge de l'assuré... (exemples : médicaments coûteux non prévus dans la liste intérimaire, gardes spéciales, etc.).

Art. 9. — Réassurance-tuberculose : Les assurés au bénéfice de l'assurance-tuberculose, qui sont soignés dans un service spécial de tuberculeux, sont admis à

l'Hôpital au tarif forfaitaire minimum de Fr. 10.— par jour s'ils sont âgés de 15 ans et plus dans l'année, et de Fr. 6.50 par jour au minimum jusqu'à l'âge de 14 ans.

Ces prix comprennent, en plus de la pension, des soins médicaux et des médicaments ordinaires, les examens radiologiques et les autres examens. L'Hôpital ne pourra compter en plus que les interventions chirurgicales nécessaires au traitement de la tuberculose, et les médicaments spéciaux remboursés par l'assurance-tuberculose.

Art. 11. — Les clauses de cette convention ne sont pas applicables :

a) Aux assurés soignés comme pensionnaires en chambre privée.

b) Aux cas de responsabilité civile couverts par une autre assurance.

Art. 12. — Les membres de la S.P.V. au bénéfice de la présente convention sont soumis aux règles générales d'admission à l'Hôpital cantonal, sauf qu'ils n'ont pas à fournir de déclaration de fortune.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

R. P.

## GENÈVE

### Rappel

Souvenons-nous que la séance du groupe de travail-composition aura lieu le vendredi 15 mars à 17 heures, au Mirador, rue du Mont-Blanc 24.

## NEUCHÂTEL

### CONVOCAATION

#### Assemblées générales annuelles

Samedi 16 mars 1957, à Neuchâtel, Aula de l'Université

8 h. 15 : **Assemblée réglementaire de la Sté de Travail manuel et Réforme scolaire.**

Ordre du jour statutaire.

9 h. 15 : **Assemblée de la S.P.N. — V.P.O.D. (Aula)**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal

2. Rapports annuels :

a) du Comité central

b) du caissier

c) des vérificateurs des comptes

3. Nominations statutaires : président, caissier, vérificateurs des comptes, délégués au cartel.

9 h. 15 : **Assemblée des membres S.P.N. non affiliés à la V.P.O.D. (Salle C. 39.)**

Les membres du « Fonds spécial » sont convoqués en application de l'art. 7 des statuts.

Ordre du jour :

1. Rapport du président

2. Nominations statutaires

3. Unité S.P.N.

4. Divers

**N.B.**— Les frais de déplacement seront remboursés.

10 h. 30 : **Assemblée générale réglementaire de la S.P.N.**

Ordre du jour :

1. Introduction

2. Procès-verbal

3. Discussion du rapport du Comité central

4. Nomination de deux membres d'honneur

5. Propositions du Comité central

6. Centenaire de la S.P.N.

7. Communication du C.C. concernant la réforme de l'enseignement secondaire

8. Divers

14 h. : **CONFÉRENCE de M. Florian Cosandey, professeur à l'Université de Lausanne, sur**

« **Les origines de la vie** »

**Remarques :**

1. La séance sera suspendue de 12 h. à 14 h.

2. Nous n'organisons pas de repas officiel. Liberté totale est laissée aux participants.

3. Les frais de déplacement seront remboursés.

4. Les participants demanderont eux-mêmes le congé nécessaire à leurs Commissions scolaires qui seront avisées officiellement par les soins du Département de l'Instruction publique.

5. Prière de se munir des Nos 6, 7 et 9 de l'« Educateur ».

**Assemblée de délégués**

(27 février 1957)

Présidence : M. Roger Hügli.

Mlle Schmid lit le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués. Adopté.

**Les rapports de gestion** ont paru dans l'«Educatteur». Cette innovation est un gain de temps dont peut bénéficier la discussion. Plusieurs collègues prennent la parole en particulier sur la question de l'unité à recréer au sein de notre association, ce qui permet de faire le point sur l'état actuel des pourparlers.

M. G. Aeschlimann rapporte sur la vérification des comptes, fait l'éloge de leur clarté et propose d'en donner décharge à notre excellent caissier, M. Treuthardt.

**Cotisation.** Elle est maintenue, pour la S.P.N. à 28 fr. (membres actifs) et 14 fr. (membres remplaçants).

La Caisse d'entraide est en bonne forme et l'on pourra supprimer la cotisation cette année. Signalons cependant le maintien statutaire de la cotisation initiale de 5 fr. pour tout nouveau membre. Que les caissiers de section n'oublient pas de la réclamer au moment des admissions.

**Rapport E.S.P.** Comme le montre le rapport paru dans le No 7 de ce journal, la marche de cette utile institution est réjouissante. En témoignent tous les chiffres relatifs à son activité qui sont en augmentation. La bonne tenue des comptes et leur exactitude sont reconnues par les vérificateurs. Le président avisé qu'est M. Ch. Landry commente brièvement ce rapport.

**Nomination de 2 vérificateurs et de 2 suppléants :** Sont désignés MM. Jules-A. Girard et Paul Grandjean ; suppléants : Mlles Landry et L. Matthey.

**Rapport pour le Congrès de Genève :** M. Marcel Jaquet se fait le porte-parole de M. Rebetez, rapporteur général qui propose une façon toute nouvelle de procéder sur le plan romand. Il sollicite la collaboration d'un plus grand nombre de collègues par la voie d'un questionnaire qui s'enquerra sur ce que l'école a apporté aux enfants, leurs loisirs, ce que les employeurs attendent de l'école. Il s'agira d'une enquête en termes précis et on ne recourra plus aux rapports de section, sous leur forme habituelle.

**Proposition du Comité central :** Le président pense que le sujet du Congrès romand doit nous préoccuper dès maintenant et trouver déjà une expression pratique. « L'école et la famille » sont les deux foyers d'éducation de l'enfant ; leur collaboration s'impose : réunions de parents organisées dans les communes, création de groupes d'étude parents-école, contacts entre corps enseignant et parents des élèves. La S.P.N. encourage tous ses membres à tenter l'expérience. Aucune obligation, bien entendu.

**Centenaire de la S.P.N.** 7 juin 1860 : création de la S.P.N. Dans trois ans, il s'agira de fêter dignement cette vénérable centenaire. Il n'est pas trop tôt d'y songer. Il faudra découvrir un président de Comité d'organisation dynamique et enthousiaste.

**Divers :** La réforme des études secondaires retient l'attention des délégués. Les sections ont été consultées. Pour l'instant, seules celles du Locle, de Boudry et du Val-de-Travers ont envoyé leur réponse.

On parle aussi de l'enseignement de la géographie au sujet d'un rapport que nous réclame le Comité romand. C'est l'occasion, une fois de plus, de constater que notre programme est un constant objet de récriminations et de critiques.

En résumé, belle assemblée, discussions intéressantes et variées, et surtout un esprit d'aménité et de cordia-

lité que nous sommes loin de mésestimer. Merci à notre dévoué président qui tient admirablement son rôle.

W. G.

**Comité central**

Il s'est déjà réuni le lendemain de l'Assemblée des délégués pour mettre au point l'organisation et la convocation des assemblées générales du 16 mars prochain en rapport avec les décisions prises à la dite assemblée.

Rien de spécial à signaler qui soit bien nouveau pour nos lecteurs sinon la proposition que nous leur ferons de fixer un versement annuel uniforme pour chaque membre pour le remboursement des frais de déplacement des participants aux assemblées cantonales. Ainsi, les collègues éloignés verront disparaître cette espèce de pénalité injuste que leur infligeait la distance de leur domicile au lieu de réunion. Et ce sera en même temps, nous le croyons, un encouragement pour chacun à prendre part à nos rencontres cantonales.

Dans les « Divers », des échos nous parviennent d'interventions maladroites de certaines autorités à l'égard du Corps enseignant. Il nous paraît indispensable de faire les démarches indiquées pour empêcher la récurrence.

W. G.

**Constitution actuelle du C.C.**

Quelques mutations étant survenues dans la composition du C.C., en voici l'état nominatif aujourd'hui :

Président : M. Roger Hügli, route de Planeyse 25, COLOMBIER. Tél. (038) 6 32 92.

Vice-président : M. Marcel Jaquet, Prairie 10, LA CHAUX-DE-FONDS. Tél. (039) 2 58 05.

Suppléante : Mlle Suzanne Voumard, LA CHAUX-DE-FONDS.

Caissier : M. Georges Treuthardt, LES HAUTS-GENEVEYS. (Tél. (038) 7 19 73.

Suppléante : Mlle Geneviève Fallet, DOMBRESSON.

Secrétaire-correspondant : M. Philippe Zutter, Va-langines 9, NEUCHATEL. Tél. (038) 5 61 95.

Suppléante : Mlle Berthe Freléchoux, NEUCHATEL.

Secrétaire des verbaux : Mlle Thérèse Schmid, COLOMBIER.

Suppléant : M. Marcel Rutti, PESEUX.

Assesseur : M. Claude Grandjean, Le Mont/TRAVERS. Tél. (038) 9 27 14.

Suppléant : M. Fernand Vaucher, TRAVERS.

Bulletinier : Willy Guyot, Raya 7, LE LOCLE. Tél. (039) 3 20 25.

Suppléante : Mlle Marguerite Sandoz, LE LOCLE.

**JURA BERNOIS****Assemblée des maîtres aux écoles moyennes**

le 20 février 1957, à l'école secondaire de Moutier

M. Roger Ballmer, président, ouvre la séance et salue particulièrement M. le conseiller d'Etat Moine, chef de la direction de l'Instruction publique, M. l'inspecteur Liechti, M. le curé Freléchoz, M. le pasteur Hauser, M. Rychner, secrétaire permanent de la S.I.B., ainsi que les représentants de la presse.

Après la lecture du procès-verbal par M. Germain Adatte, M. Ballmer présente le rapport présidentiel en relevant le succès remporté par le Congrès de Porrentruy ainsi que l'amélioration matérielle apportée à la situation du corps enseignant par la nouvelle Loi sur les traitements.

Après vérification, les comptes sont reconnus conformes et décharge en est donnée au caissier, M. Voirol que le président remercie pour son travail.

L'assemblée vote à l'unanimité l'admission de 6 nouveaux membres ; ce sont : Milles Marquis et Surdez, St-Imier ; Mlle Voisard, Bienne ; MM. Boder et Oeu-vray, Bienne ; Féralime, Reconvilier. Elle ratifie la démission de M. Charles Gogler, maître de dessin à St-Imier, qui prend sa retraite.

M. Feignoux, directeur de l'Ecole normale ménagère de Porrentruy, rassure les esprits sur l'existence ou la non-existence d'un cours préparatoire à l'examen d'entrée dans l'établissement qu'il dirige. Il y a quelques années, ce cours existait ; actuellement, il est supprimé de façon à donner les mêmes chances à toutes les candidates.

M. Simon, directeur de l'école secondaire de Malle-ray, est désigné comme représentant de la société au sein du conseil de l'Université populaire jurassienne. M. Philippe Monnier, directeur de l'école secondaire de Tramelan, recommande le voyage d'étude dans le Sud de la France, organisé par le comité cantonal et qui aura lieu en juillet.

Enfin, le président donne lecture d'une lettre de la direction de l'Instruction publique demandant l'avis de la section sur l'éventuelle suppression des notes dans le diplôme de maître secondaire. La majorité des voix de l'assemblée va à la résolution proposant cette suppression.

C'est ensuite au tour du directeur de l'Instruction publique de nous entretenir des circonstances et des délibérations qui ont amené le Grand Conseil à proposer au peuple une nouvelle loi sur les écoles moyennes. M. Moine dit son espoir de la voir acceptée, car il s'agit là d'une loi moderne et progressiste, la plus progressiste avec celle en vigueur à Bâle-Ville.

Cette loi-cadre régira écoles secondaires et gymnases et sera complétée par les décrets, ordonnances, arrêtés et règlements opportuns.

M. Moine en commente brièvement et pertinemment les articles essentiels ou ceux apportant des nouveautés. Il insiste sur le fait que la préparation aux études gymnasiales n'est pas l'essentiel de la mission de l'école secondaire qui doit, avant tout, former les jeunes gens à la vie sociale et économique, développer leurs qualités physiques, morales, civiques et les habituer à un travail intellectuel indépendant.

La nouvelle loi garantit l'existence de l'Ecole cantonale de Porrentruy, seul gymnase du Jura. C'est d'ailleurs la première fois qu'une législation s'occupe des gymnases qui, jusqu'ici, possédaient tous des règlements particuliers.

Pourtant, la grande nouveauté de la loi, c'est la gratuité absolue de l'écolage ainsi que celle du matériel « essentiel », ce qui fait de l'école secondaire une école véritablement populaire. Le système des bourses sera étendu de façon que tous les élèves doués aient droit aux études, sans distinction de classe sociale ou de situation géographique.

Certaines disciplines, comme l'histoire et l'éducation civique, seront particulièrement développées. Chaque école secondaire aura l'obligation d'enseigner une troi-

sième langue ; des leçons supplémentaires de mathématiques, de latin ou de grec seront données aux élèves se préparant à entrer au gymnase. Quant aux élèves doués pour la musique, ils bénéficieront de leçons de musique instrumentale.

L'admission se fera comme par le passé sur la base d'un examen de connaissances mais les maîtres devront tenir compte des notes du bulletin primaire ainsi que d'un rapport fourni par l'instituteur sur chaque candidat.

Le directeur de l'Instruction publique conclut son brillant exposé en exprimant son espoir de voir se combler peu à peu le fossé existant souvent entre l'école et le public. Le corps enseignant a un peu tendance à croire que l'école est « sa chose » ; en fait, elle est un produit social qui doit intéresser tous les citoyens. L'acceptation de la loi renforcera ces liens.

S.

### Rectification

Les rapports des sections doivent être remis à M. Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, jusqu'au 30 septembre 1957 et non pas jusqu'au 3, comme indiqué par erreur dans un précédent numéro.

S.

### ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

#### Admissions

La Direction de l'Instruction publique a admis les 14 élèves suivants à l'école normale des instituteurs : Ackermann Antoine, Lucelle ; Bacon André, Bonfol ; Boillat Daniel, Tavannes ; Boillat Jean-Marie, Saignelégier ; Chiquet Gérard, Asuel ; Domon Philippe, Bassecourt ; Duplain Charles, Undervelier ; Juillerat Claude, Porrentruy ; Lab Gabriel, Le Noirmont ; Mertenat François, Bellelay ; Meyer Michel, Asuel ; Monnin Francis, Courrendlin ; Rossé Gabriel, Alle ; Schiess Alfred, Reconvilier.

Nous leur souhaitons de fructueuses études.

### Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

(Section de l'association bernoise)

En cas de participation suffisante, les cours suivants seront organisés en 1957 :

#### 1. Cours de cartonnage pour débutants

Durée : 4 semaines. Dates : du 8 au 20 juillet et du 30 septembre au 12 octobre. Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Maître de cours : M. E. Bourquin, Bienne.

#### 2. Cours de menuiserie pour débutants.

Durée : 4 semaines. Dates : du 8 au 20 juillet et du 30 septembre au 12 octobre. Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Maître de cours : M. H. Colin, Bienne.

Ces deux cours sont conformes au programme des cours normaux suisses et donnent droit au certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux manuels. (Cartonnage ou menuiserie).

#### 3. Cours de modelage

Durée : 1 semaine. Date : éventuellement en juillet. Lieu : Moutier, éventuellement Delémont. Maître de cours : J. Hennin, sculpteur, Bienne.

Ce cours prépare les maîtres de tous les degrés de l'enseignement à faire en classe une application rationnelle du modelage au moyen d'un outillage très réduit.

**4. Cours « La photographie au service de l'école ».**

Durée : 5 jours. Date : éventuellement du 7 au 11 octobre. Lieu : Moutier, éventuellement Tramelan.

Maître de cours : M. M. Farron, Tavannes.

Confection de clichés pour l'enseignement. Introduction à la photographie, prises de vues. Travail à la chambre noire. Emploi de projection et du film dans l'enseignement.

Prix des cours :	Membres de la SJTM et RS	Non-membres
Cours 1 et 2	Fr. 8.—	Fr. 10.—
Cours 3 et 4	Fr. 3.—	Fr. 5.—

Si l'un ou l'autre des cours ne peut avoir lieu par suite d'inscriptions insuffisantes, les collègues inscrits seront informés assez tôt pour qu'ils puissent encore s'annoncer au 66e cours normal suisse d'Oltén.

Adressez les inscriptions jusqu'au 20 mars, au plus tard, à M. Jean Greppin, maître secondaire, Beausite 30, Moutier.

**LABOR & FIDES - ÉDITIONS - GENÈVE**

12, Grand-Rue - Téléphone 24 21 25

**vous rappelle** **Jeu de Lecture** 200 mots en images Fr. 11,95 **Editions du Scarabée** (école active)

*Demandez nos catalogues*

*En vente chez tous les libraires*

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS**

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Etes-vous assuré  
contre la maladie ?

Demandez sans tarder  
tous renseignements à

**M. F. PETIT**

Ed. Payot 2 LAUSANNE

Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose, etc.

**PAQUES**

Voyages accompagnés

**Culture et Tourisme**

Été: Danemark-Suède (avec concours)

Espagne, Italie,  
Rome, Paris, etc.  
de 8 à 16 jours  
180.-, 205.-, 245.-

15, rue du Midi, Lausanne

**VOS IMPRIMÉS**

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

**A TEMPS MODERNES,  
MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT MODERNE...**

**PROJECTION FIXE :** appareils Leitz et Noris  
écrans blancs et perlés  
toile d'obscurcissement  
tables de projection

Episcopes, Triscops, etc.

les meilleurs diapositives et films fixes, vente  
et location.

**PROJECTION MOUVANTE :** appareils 8 et 16 mm,  
sonores et muets.

**ENREGISTREMENTS :** appareils enregistreurs sur bandes.  
— Tourne-disques.

Les meilleurs disques scolaires : littérature,  
musique, etc.

Auprès de la Maison spécialisée

**FILMS-FIXES S. A.  
FRIBOURG**

HOTEL DE FRIBOURG, Pérolles 1a, tél. (037) 2 59 72

Demandez notre catalogue

Envois à vue gratuit et sans engagement.

**banque cantonale vaudoise**

Livrets de dépôts,  
catégorie A et B

Prêts aux fonctionnaires





*Tous les arbres et arbustes*

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSEAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

*Importantes collections*

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

*Catalogue franco*

## Études classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale  
Ecoles polytechniques  
Baccalauréat français  
Technicums  
Diplôme des commerce  
Sténo-dactylographe  
Secrétaire-comptable  
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
Cours spéciaux de langues

# Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

**Quel instituteur** donnerait à notre fille, étudiante à l'école normale (Lehrerinnenseminar) la possibilité de perfectionner ses connaissances de français pendant les vacances de printemps (1-20 avril) et éventuellement pendant celles d'été. Elle s'engage à aider dans les travaux ménagers et à garder les enfants. Offre et conditions à Dr H. Zschokke, Viktoriastr. 56 Wabern, (BE).

ON CHERCHE A PLACER pendant les vacances d'été de 15 ans dans famille d'instituteur **collégien** où il aurait l'occasion de prendre des leçons de français. Ecrire avec détails et prix de pension à fam. **R. Schär-Springer**, Nordstrasse 4, Coire, Grisons.

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région des Alpes vaudoises

## Gryon-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire  
Téléski Bretaye-Chaux-Ronde  
Télesiège Chavonnes-Bretaye  
Télesiège Bretaye-Petit-Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ MALADIE  
**LA SUISSE**  
LAUSANNE  
*fondée en 1858*

GEORGES AMIGUET  
Agent général pour le canton de Vaud  
Rue Etraz 10, Lausanne, tél. 23 08 35

Partie pédagogique

RÉFORME SCOLAIRE EN YOUGOSLAVIE (II)

Nous poursuivons la publication du rapport établi par M. R. Dottrens, un des experts désignés par l'Unesco à la demande du gouvernement yougoslave pour étudier la situation scolaire de ce pays.

PLAN D'ÉTUDES

Le but général est double : former l'homme en vue des activités professionnelles nécessaires à la collectivité ; le rendre capable de profiter de tous les biens que lui offre la culture. En d'autres termes : assurer le perfectionnement individuel pour augmenter le bien-être matériel et les valeurs intellectuelles et morales de la communauté.

Il y a là rupture totale avec les structures scolaires d'avant-guerre et avec celles qui caractérisent l'éducation publique dans les pays de l'Europe occidentale.

Une autre cassure tout aussi nette est à considérer dans le domaine des programmes et des méthodes, la part faite à l'enseignement scientifique : mathématiques, biologie, physique, chimie, technique, l'enseignement des langues vivantes à l'exclusion des langues mortes ; par ailleurs, l'effort de généralisation des méthodes actives caractérise la réforme scolaire yougoslave par rapport aux divers systèmes scolaires existants.

Le graphique représentant la répartition des enseignements au cours des années successives de l'obligation scolaire permet de s'en faire une idée.

- La nature et les phénomènes naturels ;
- Le travail humain, sa puissance et sa portée ;
- La société, son organisation et sa signification pour l'homme.

La nouvelle discipline « connaissance de la nature et de la société » réunit les trois domaines mentionnés ci-dessus dans un tout logique. En adoptant ce principe, on a été amené à décider qu'il n'y avait pas lieu de maintenir le système actuel d'enseigner par branches séparées car il présente, aux yeux des éducateurs yougoslaves, de sérieuses faiblesses : il dispense « une mosaïque de connaissances » et ne permet pas l'observation des phénomènes naturels et sociaux dans leur liaison vitale et leur action réciproque. Le morcellement de l'enseignement cause des difficultés aux élèves lorsqu'ils veulent mettre leur savoir en pratique dans la vie.

Cette application du principe de concentration ne s'applique pas à la langue maternelle, aux mathématiques, au chant, au dessin et à la culture physique.

On conçoit aisément la somme des problèmes posés par une reconstruction de cette envergure.

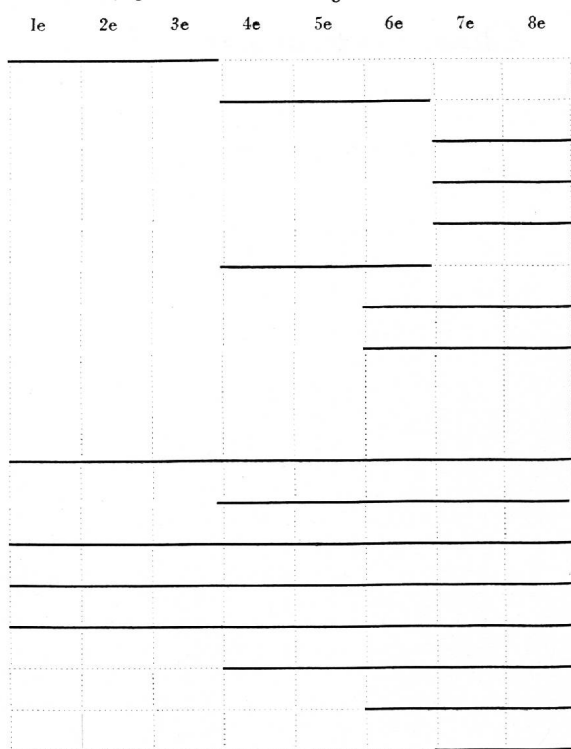
Trois facteurs importants entrent en ligne de compte

Domaines d'éducation et d'enseignement

- I. Connaissance de la nature et de la société . . . . .
  - 1. Connaissance de la nature . . . . .
    - a) biologie . . . . .
    - b) physique . . . . .
    - c) chimie . . . . .
  - 2. Connaissance de la société . . . . .
    - a) géographie . . . . .
    - b) histoire . . . . .

Ces deux domaines embrassent les bases de l'instruction économique et sociale.
- II. Langue maternelle . . . . .
- III. Langue vivante obligatoire \* . . . . .
- IV. Mathématiques . . . . .
- V. Education physique . . . . .
- VI. Formation esthétique . . . . .
- VII. Musique . . . . .
- VIII. Formation technique . . . . .
- IX. Formation civique et morale . . . . .

Années de scolarité obligatoire 7 à 15 ans



\* allemand, anglais, français ou russe.

Le choix des matières a été opéré en partant du point de vue que le travail d'instruction et d'éducation devait être relié à la réalité sociale.

La répartition a été effectuée de la manière suivante :

pour en favoriser la réalisation :

En premier lieu, la rupture avec le passé dont je viens de parler ;

En second lieu, l'intérêt, voire l'enthousiasme, manifesté par les éducateurs — ceux du 1er degré, en tout

cas — pour la transformation de l'école et de l'enseignement ;

Enfin, le fait que les responsables de la réforme peuvent s'inspirer de tout ce qui a été proposé, expérimenté, réalisé ailleurs pour en tirer ce qui est applicable à leurs objectifs et à leurs possibilités.

La statistique ci-après donne une idée de l'effort déjà accompli dans des conditions extraordinairement difficiles, auxquelles se sont ajoutées les destructions d'écoles pendant les hostilités.

*Ecoles primaires élémentaires et supérieures :  
(à quatre et à six années d'études)*

Année scolaire	Nombre d'écoles	Nombre de divisions	Nombre d'élèves	Nombre de maîtres
1938/39	8 956	26 215	1 428 223	32 144
1954/55	14 159	44 689	1 456 049	38 249

*Ecoles primaires à huit années d'études :*

1938/39	234	1 308	42 750	2 519
---------	-----	-------	--------	-------

*Cours complémentaires à 4 années d'études élém. supér.*

1954/55	1 640	9 593	303 330	14 407
---------	-------	-------	---------	--------

*Lycées : écoles du second degré :*

1933/39	205	3 073	125 098	5 607
---------	-----	-------	---------	-------

*Total comprenant les deux cycles*

1954/55	273	2 205	75 029	2 940
---------	-----	-------	--------	-------

*Total ne comprenant que le premier cycle*

Il est fort instructif de savoir que l'étude détaillée des problèmes relatifs à la réforme n'a pas été confiée aux administrations centrales ou régionales, mais à des organismes spécialement créés à cet effet :

L'Institut fédéral pour la recherche pédagogique et la réforme scolaire à Belgrade, les instituts similaires qui ont vu le jour dans les républiques fédérées.

Leur rôle consiste à rassembler toute la documentation nécessaire, à organiser des groupes d'études, à mettre à la disposition des conseils d'écoles et des conseils de maîtres les matériaux élaborés, à recueillir toutes informations sur les expériences et recherches entreprises dans le pays et à l'étranger, à susciter et à entretenir l'intérêt pour le développement du système scolaire en voie de rénovation ; à étudier les premières applications de l'école de huit ans pour remédier aux défauts ou aux erreurs qui pourraient se révéler puisque, par nécessité, la réforme doit procéder par étapes : manque de locaux, pénurie de maîtres, pauvreté du matériel d'enseignement et sans aucun doute résistance de divers milieux à une transformation aussi radicale de l'éducation nationale.

Appelé par l'Institut fédéral et par les Instituts de recherche pédagogique de Serbie et de Croatie, j'ai eu l'occasion au cours de conférences, de séminaires et d'entretiens auxquels ont pris part des instituteurs détachés de leur classe, des inspecteurs, des professeurs et directeurs d'écoles normales, des professeurs d'Université venant des six républiques, de représentants des Conseils d'éducation de Belgrade et de Zagreb de traiter les sujets suivants :

1. Les buts de l'éducation dans le monde contemporain.
2. La tâche actuelle de l'école obligatoire.
3. La pédagogie expérimentale, sa place dans les sciences de l'éducation, son apport à l'étude et à la solution des problèmes de la scolarité obligatoire.
4. Les écoles expérimentales.

5. Les méthodes de la recherche scientifique en pédagogie.
6. L'élaboration et l'amélioration des programmes.
7. Globalisation et spécialisation.
8. L'enseignement individualisé.
9. Le travail par groupes.
10. Elaboration, choix et valeur des manuels scolaires.
11. Les tests de connaissances, la docimologie, l'appréciation objective du travail des élèves.
12. Le contrôle de l'enseignement : l'inspection.
13. Le problème de l'orientation scolaire.
14. Les relations entre l'école de huit ans et les établissements du second degré.  
etc.

Les questions qui m'ont été posées ont témoigné non seulement de l'intérêt des auditeurs, mais aussi de leur connaissance des problèmes et de leurs préoccupations principales.

En voici quelques-unes :

1. Comment réaliser un équilibre valable entre un plan d'études conçu pour l'ensemble du pays et la nécessité d'adapter ce plan aux différents milieux régionaux ?
2. Où en sont les recherches expérimentales destinées à améliorer les programmes scolaires ?
3. Quelles sont les conditions et les limites de l'expérimentation en pédagogie ?
4. Comment intensifier les rapports entre la famille et l'école ?
5. Quelles formes d'activité éducative prévoir pour l'occupation intelligente des loisirs ?
6. Que penser des devoirs à domicile ?
7. Comment parer aux difficultés d'ordre scolaire et intellectuel que rencontrent certains enfants dans leur cheminement scolaire ?
8. Comment établir une liaison effective et efficace entre l'acquisition des connaissances et des techniques à l'école et leur utilisation, leur application dans la vie de tous les jours ?
9. Comment lutter contre la tradition intellectualiste et l'enseignement verbal de l'école actuelle ?
10. Un plan d'études doit-il être très détaillé dans chacune de ses parties, ce qui limite considérablement la liberté de l'éducation, ou peut-il se borner à donner des « directives », laissant ainsi à celui qui enseigne une marge plus grande de responsabilité ?
11. Comment concevoir la préparation professionnelle et le perfectionnement des instituteurs pour qu'ils puissent instruire et éduquer leurs élèves dans l'esprit de la réforme scolaire, des méthodes nouvelles et du respect de la personnalité de l'enfant ?
12. Quelle formation psychologique donner aux maîtres des degrés inférieurs et des degrés supérieurs de l'école de 8 ans ?
13. Comment former rapidement les cadres scientifiques dont ont besoin les écoles, et les instituts pédagogiques ?
14. A partir de quel âge peut-on concevoir une orientation scolaire efficace ? De quels moyens peut-on disposer ?
15. Comment normaliser les rapports et les raccords entre l'école obligatoire de 8 ans et les établissements d'enseignement du IIe degré qui lui font suite ?  
etc.

Chaque fois, les discussions ont été nourries et animées, particulièrement lorsque l'expert émettait des doutes sur la valeur de tel ou tel projet, de telle ou telle expérience, de telle ou telle prise de position. Elles le furent surtout — et très souvent — quand, à son corps défendant mais par souci d'éviter écueils, dangers, voire échecs, il conseillait la prudence dans l'évolution des méthodes et la patience dans la voie des réalisations.

Je me souviens en particulier d'un échange de vues prolongé et particulièrement vif relatif aux écoles expérimentales.

On m'avait posé les questions suivantes :

Comment organiser et assurer le fonctionnement des écoles expérimentales ? Quelle liberté d'action laisser au directeur et au corps enseignant ? Chaque instituteur peut-il expérimenter et utiliser les techniques nouvelles s'il le désire ou en éprouve le besoin ?

J'avais en face de moi des éducateurs convaincus de la nécessité d'améliorer leurs procédés et leurs méthodes et même d'en changer et par conséquent considérant l'expérimentation pédagogique comme leur premier devoir et l'un de leurs droits essentiels.

J'ai répondu : Une école expérimentale ne peut prétendre apporter à la collectivité scolaire des éléments de rénovation que dans la mesure où les conditions de travail des maîtres sont identiques à celles de leurs collègues :

- Equipement et mobilier scolaires ;
- Exigences concernant le plan d'études et le contrôle ; effectif des élèves dans les classes.

Toute école expérimentale travaillant dans des conditions particulières facilitant la tâche du personnel verra son influence se réduire très fortement, ce à quoi elle pourra aboutir étant toujours mis au compte des facilités qui lui ont été accordées et non du travail expérimental accompli.

Une seconde condition : l'esprit d'équipe qui doit

animer le personnel enseignant. Les responsabilités particulières et l'augmentation des prestations professionnelles de chacun exigent entente et compréhension parfaites, fixation en commun du travail expérimental à entreprendre, contacts constants, échanges de vues, mise au point progressive, etc.

Personnellement, je me suis fort bien trouvé, dans l'école expérimentale que j'ai dirigée pendant vingt-trois ans, d'avoir, à côté de classes expérimentales poursuivant des buts précis, des classes ordinaires utilisant les méthodes habituelles. Il est hors de doute que, dans l'esprit d'amicale confiance régnant dans la maison, partisans des méthodes nouvelles et « traditionnelles » ont profité mutuellement, et leurs élèves avec eux, de leurs travaux et attitudes respectifs.

Quant à la liberté d'action concédée au directeur et au conseil des maîtres, elle dépend des instructions données par l'autorité responsable.

On n'expérimente pas pour expérimenter et nul n'a le droit de prendre ses élèves pour des cobayes. L'expérimentation pédagogique, à l'école, doit procéder d'un plan d'ensemble, d'une conception générale, d'objectifs qu'il s'agit d'atteindre avec le maximum de sécurité.

Cette expérimentation doit donc être précise quant à sa nature, limitée quant à son étendue, contrôlée constamment. Dans ce dernier domaine le rôle de l'inspecteur est prépondérant.

Et j'ai terminé par un conseil qui n'a pas eu l'agrément de mes hôtes : Tout un chacun, même animé des meilleures intentions, ne peut se lancer dans la pratique de l'expérimentation. L'enthousiasme et la bonne volonté sont nécessaires. Ils ne sont pas suffisants.

L'extension des méthodes nouvelles en Europe occidentale a souvent été ralentie, voire stoppée, à la suite d'essais malheureux et d'échecs portés à leur débit, alors qu'ils étaient le fait d'éducateurs insuffisamment qualifiés. R.D.

## Vocabulaire, degré moyen.

### QUATRE VERBES USUELS

*Regarder et voir.*

Regarder = jeter la vue sur...

Voir = regarder avec attention, examiner, remarquer.

*Exercice :*

Remplacer les points par les verbes regarder ou voir :

Je ... le paysage et je ... que les blés mûrissent. Si tu ... attentivement cet insecte, tu ... ses yeux à facettes. Comme ce dessin est compliqué ! Je ... et je ne ... rien ! Il ... les vitrines d'un œil distrait. Soudain, il ... l'objet qu'il cherchait. Quel étourdi ! tu ... sans ... ce qu'on te montre. Il a ... dans tous les tiroirs, mais il n'a pas ... sa brosse à cheveux.

*Entendre et écouter.*

Entendre = percevoir par l'ouïe.

Écouter = prêter l'oreille pour entendre.

*Exercice :*

Nous ... du bruit. ... -vous ces gémissements ? Quel plaisir d' ... cette belle musique ! Tu dois toujours ... ton maître. Dans cette salle, même en ... bien, on ... mal. N' ... pas les flatteurs.

*Une famille nombreuse : celle du verbe voir.*

Voici, voilà. La vue. La vision, une revision, la télévision, visible, invisible, la visibilité, vis-à-vis, viser, la visière, le visage, un avis, aviser, une visite, visiter, un visiteur, des provisions. Entrevoir, une entrevue.

## Documentons - nous

C'est une nécessité de plus en plus impérieuse, pour l'instituteur, de s'informer de tout ce qui peut intéresser l'écolier. Car on ne peut tout savoir. Les mystères de l'univers, les principes de la mécanique, l'histoire des gens, des choses, la vie des bêtes et la vie des plantes, les beaux-arts et la littérature. C'est ce qu'ont si bien compris nos collègues français qui ont publié, dans la collection des Brochures de travail, plus de 300 cahiers documentaires du plus grand intérêt.

Chez nous aussi, des groupes de travail se sont efforcés d'apporter leur contribution à cette œuvre d'information. Certains sujets intéressent particulièrement les écoliers de nos régions, et il appartenait aux maîtres de chez nous de les traiter. Ainsi ont paru les brochures documentaires de *l'Éducateur*, et les *Cahiers d'enseignement pratique*. Ces derniers sont actuellement au nombre de 58, les deux derniers venus traitant de sujets

(Pour le degré moyen, ces mots qui représentent le 20 % seulement de la famille, semblent suffisants. Des termes comme prudence, provisoire, se pourvoir, etc. paraîtraient à des enfants de 10 ans trop éloignés de la racine.)

*Quelques expressions à connaître :*

Idee d'écouter : le sourd ... (tend l'oreille) — le médecin ... (ausculte).  
Idee de regarder : le chat ... (guette) — l'espion ... (épie) — la vigie ... (scrute) — Qui observe ? surveille ? examine ?  
Expliquer et utiliser : des yeux de lynx

une oreille fine  
des yeux perçants comme des vrilles  
des yeux brillants comme des escarboucles  
sourd comme un pot  
myope comme une taupe  
se regarder en chiens de faïence  
voir les étoiles

*Attention !*

Ne dites pas : Voyons voir !  
mais simplement : Voyons !  
Ne dites pas : Regardez voir !  
mais : Regardez donc !  
Ne dites pas : Je regarde le journal, l'affiche, l'horaire...  
mais : je consulte, je lis, je déchiffre, je parcours...  
Ne dites pas : Maman a été regarder pour des souliers  
mais : Maman a été choisir des souliers.

*Enrichissons notre vocabulaire !*

Contempler = regarder avec plaisir, admiration. Contempler un beau tableau. Maman contemple son bébé.  
Découvrir = voir nettement, en entier. On découvre de cet endroit toute la plaine. Découvrir un objet caché.  
Distinguer = commencer à voir nettement. A l'horizon, on distingue un navire. Pouvez-vous distinguer la maison à travers la brume ?  
Entrevoir = voir mal ou peu longtemps. J'ai entrevu notre directeur dans le corridor. J'entrevois des ombres dans le brouillard.  
Lorgner = regarder avec envie. L'enfant affamé lorgne la vitrine du boulanger. Lorgner la belle montre de son voisin.  
Discerner = comme distinguer. On discerne mal dans le brouillard.  
*Et, pour finir, un petit jeu où le français rejoint l'histoire et la géographie:*  
Inscrire les mots correspondant aux définitions. Chaque point représente une lettre. Vous aurez une petite surprise si vous lisez de haut en bas les dernières lettres !

1 R....  
2 E.....  
3 G.....  
4 A....  
5 R.....  
6 D...  
7 E.....  
8 R....

1. Vivait au temps des hommes des cavernes.
2. Auteur de livres.
3. Petit garçon.
4. Ville de la plaine du Rhône.
5. Peuple qui soumit les Helvètes (au singulier).
6. Aiguillon.
7. Verbe étudié au cours de cette leçon.
8. Petite ville de La Côte.

*Solution :*

R enn E  
E crivai N  
G arçonne T  
A igl E  
R omai N  
D ar D  
E coute R  
R oll E

Mot à trouver : ENTENDRE.

Jacques Bron.

d'une réelle actualité : « La vie d'un grand aéroport », par Alexandre Burger, et « La montre, un produit vedette de l'industrie suisse », par J.A. Haldimann. Que l'on nous permette de présenter ces deux ouvrages.

M. Burger est aviateur, et qui plus est journaliste de l'aviation. Il a en outre l'âme d'un pédagogue. Il a su présenter, simplement, mais sérieusement, les problèmes les plus ardues et les plus captivants. Voyons la table des matières :

Après une courte introduction, description des différents types d'aéroports ;

- l'organisation au sol : la piste, l'aérogare, la météorologie, les contrôleurs de sécurité ;
- les installations optiques de sécurité ;
- les installations radio-électriques de sécurité : la radio d'aviation ; les radio-phares ; les radio-balises ; les systèmes d'atterrissage sans visibilité ; les radars de surveillance et d'approche ;
- ce qu'il faut connaître ;
- quelques-uns des avions qu'on peut voir à Cointrin ;
- et maintenant, envolons-nous vers l'océan.

Citons, à ce propos, quelques lignes de l'auteur :

« Il est maintenant 15 h. 45. L'équipage est à bord. Les moteurs ont été lancés, ils tournent doucement et s'échauffent peu à peu. Les passagers arrivent bientôt et, conduits par les hôtesses, s'installent dans leur fauteuil. Un panneau s'illumine dans les compartiments : « Bouclez vos ceintures. Ne fumez plus. » Il s'agit de précautions de sécurité pour le départ et l'atterrissage. Les hôtesses de l'air aident les novices à s'attacher : simple précaution pour le cas d'un freinage brusque ou d'un pneu qui se dégonflerait. Déjà la porte est hermétiquement close, les échelles sont retirées. A son poste, le commandant C. augmente le régime des gaz et lâche les freins. Les 48 tonnes du DC-6B s'ébranlent en douceur. L'HB-IBE roule sur la voie d'accès, mais il s'arrête devant la piste. Le sémaphore d'entrée est rouge... La Tour de contrôle autorise le départ, le sémaphore vert s'allume. L'avion s'aligne sur la piste, droit dans l'axe. Un dernier coup d'œil sur la montre : 16.00. C'est le départ. D'un seul coup, le mécanicien pousse les quatre manettes des gaz à plein régime. Les moteurs rugissent (10 160 chevaux-vapeur en surpression !). Les freins lâchés, le terrain défile de

plus en plus vite, l'aiguille du compteur monte à 70, 80, 100, 120, 140 kilomètres-heure. Sans une hésitation, d'une main calme et avec une délicatesse amicale le pilote a enlevé du sol son énorme machine. Il n'a même pas utilisé la moitié de la piste et les passagers sont tout surpris de voir déjà l'avion perdre son ombre, qui court après lui, en bas, par-dessus les prés et les bois... »

Quel écolier ne sera-t-il pas curieux de suivre l'avion dans la traversée de l'océan, après avoir écouté les explications techniques de l'auteur, compris le rôle des appareils de bord, admiré l'ingéniosité des installations de sécurité, du mystérieux radar sans lequel on ne saurait plus naviguer ni voler ! Les maîtres tirent de ce cahier des textes, des documents précieux. Les enfants voudront posséder cet ouvrage dans la bibliothèque qu'il est si aisé de constituer aujourd'hui, et particulièrement en ces veilles de fêtes qui nous apportent chaque jour des catalogues illustrés d'ouvrages pour l'enfance. Heureux enfants, heureux écoliers, heureux maîtres !

Quant à « La montre », dirons-nous que le sujet soit quelque peu plus ardu que le premier ? Peut-être, car les parties de la montre sont aussi nombreuses que minuscules, et cet instrument merveilleux qu'est la montre est si bien entré dans nos habitudes qu'il semble une partie de nous-mêmes et que les enfants le considèrent sans curiosité, une fois passé le temps où ils s'amusaient à écouter son tic-tac, et avant l'heure où ils se préoccupent des goûts du jour en vue de leurs achats ! Pourtant, la montre est un sujet d'actualité, dont les maîtres tireront les éléments de belles leçons. Comment mesurait-on le temps autrefois ? Les origines de l'horlogerie en Suisse, quelques horlogers de grand renom : Daniel Jean-Richard, les Berthoud, les Breguet, les Houriet, les Jaquet-Droz, inventeurs des automates qui faisaient fureur au 18<sup>e</sup> siècle. La montre, cette merveille de précision, son mécanisme, illustré par une ingénieuse brochure encartée dans chaque cahier. Les aspects du métier d'horloger. L'importance économique de l'horlogerie en Suisse, les types de montres, l'organisation de la fabrication et de la vente. Qui pourrait se désintéresser de la machine dont le balancier bat 1 577 846 000 fois en 10 ans, parcourant deux fois le tour de la terre, qui occupe en Suisse 70 mille personnes, et dont nous vendons chaque année 30 000 000 de pièces, pour un total de près d'un

## JE VOUDRAIS SAVOIR...

### Question

Où en sont les travaux entrepris par les Nations Unies concernant la réforme du calendrier ? A quelle date le calendrier universel entrera-t-il en vigueur ?

### Réponse

Les Nations Unies étudient en effet depuis un certain temps la possibilité d'instituer un calendrier universel selon lequel l'année se composerait de quatre trimestres de 91 jours chacun. La durée de certains mois serait changée, et le dernier jour de l'année, qui n'appartiendrait à aucun mois et ne figurait dans aucune semaine, serait considérée comme « Journée Mondiale ». Conformément à ce projet, le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> avril, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre tomberaient toujours le dimanche. En outre chaque date correspondrait tous les ans au même jour de la semaine. On avait espéré que le principe de ce nouveau calendrier serait adopté en 1955 et appliqué en 1956 — le 1<sup>er</sup> janvier cette année tombe précisément un dimanche. Il n'a pas été possible de parvenir à un accord général en temps voulu.

Aussi, profitant de ce retard, M. John J. Case a-t-il fait à ce sujet dans l'hebdomadaire américain « Science » des propositions qui ont retenu l'attention des experts. Il suggère d'adapter le nouveau calendrier aux quatre saisons. Actuellement, le printemps commence le 20 ou le 21 avril, l'été le 20 ou le 21 juin, l'automne le 20 ou le 21 septembre et l'hiver le 20 ou le 21 décembre. M. Case pense qu'il serait plus logique de faire commencer l'hiver le 1<sup>er</sup> janvier, et les autres saisons au premier jour de chaque autre trimestre. Il suffirait pour cela de retrancher dix jours au calendrier : par exemple, si du 12 octobre on passait au 23 du même mois, éliminant les journées du 13 au 22 inclus, le 31 décembre serait le dernier jour de l'automne et le début de l'année coïnciderait avec celui de l'hiver. Si cette réforme s'appliquait dès 1957, le 31 décembre tomberait un samedi, le 1<sup>er</sup> janvier 1958 serait un dimanche, et on pourrait enfin faire commencer les saisons à leur date logique.

### Question

L'épaisseur de l'écorce terrestre varie beaucoup d'un endroit à un autre. Quelle est la cause de ces inégalités ?

### Réponse

On ne possède pas d'informations directes concernant l'intérieur du globe. Mais après avoir étudié l'ensemble des données dont on dispose, le Professeur Matt Walton, de l'Université Yale, aux Etats-Unis, a pu établir l'existence de quatre couches distinctes dont on connaît approximativement le rayon. Il existe en premier lieu un noyau interne de 1300 km. de rayon qui, à en croire Harold Urey, se compose de fer ou de nickel à l'état quasiment pur ou d'un alliage de ces deux métaux. On trouve ensuite un noyau extérieur de 3473 km. d'épaisseur, puis une « cape » de 2898 km. d'épaisseur et d'une densité de 3,27. Au-dessus de cette cape s'étend une croûte de roc relativement mince de 2,84 de densité. On ne connaît pas la densité du noyau mais on peut s'en faire une idée puisque la densité moyenne de la terre est de 5,48.

Suivant le Dr. Arie Poldervaart, de l'Université Columbia, aux Etats-Unis, l'épaisseur de l'écorce terrestre proprement dite est d'environ 35 km. dans les parties émergées du globe, ce chiffre ayant été confirmé par l'étude des « échos » d'explosion de dynamite pratiquées en août dernier à Kirouna, dans la Suède arctique. Mais dans les régions immergées l'écorce est beaucoup plus mince, n'atteignant en certains endroits que 10 km. 500. Outre les sédiments qui se trouvent au fond de l'océan, l'écorce terrestre s'y compose d'une couche de basalte de 5 km. d'épaisseur. Sensiblement plus épaisse et située à une plus grande profondeur, dans les terres émergées cette couche de basalte est recouverte de 25 km. de diorite et de granodiorite qui constituent en quelque sorte la base des continents. Aussi la géologie peut-elle dire qu'ils « flottent », leur ligne de flottaison se trouvant au niveau de la couche de diorite, comparable à la partie immergée d'un iceberg.

### Question

J'ai entendu dire qu'il existe un oiseau qui aide l'homme à découvrir les essaims d'abeilles. Ceci est-il exact et, dans ce cas, comment expliquer ce phénomène ?

### Réponse

Les savants s'étaient toujours refusés à admettre l'existence d'un oiseau chasseur d'essaims. Cependant, l'ornithologue bien connu Herbert Friedman, de la Smithsonian Institution, de Washington, a déclaré qu'il a pu observer lui-même à 23 reprises l'étrange conduite de ce guide-chasseur d'abeilles. Oiseau d'Afrique ressemblant au pic-vert, il attire l'attention par son cri qui rappelle le bruit d'une boîte d'allumettes que l'on agiterait. A l'approche de l'homme il s'éloigne de quelques pas, pousse son cri pour se faire repérer, agite la queue, et répète ce manège jusqu'à ce que l'homme se trouve à proximité de l'essaim. Il attend alors patiemment que le chasseur s'en empare pour se régaler des petits morceaux de cire tombés de l'essaim. On a pu constater qu'il ne mange ni le miel ni les larves d'abeilles mais, par contre, qu'il se repaît volontiers de bougies. Toutefois, son instinct de guide n'est pas le résultat de son adaptation aux besoins de l'homme. Il a très certainement exercé ses talents particuliers au profit des babouins et des blaireaux bien avant l'apparition de l'homme sur notre planète.

### Question

Est-il exact que le soleil ne produit ni lumière ni chaleur ? S'il était incandescent il tendrait à disparaître par combustion et laisserait des cendres dans l'espace. Dans ce cas, sa chaleur ne devrait-elle pas baisser graduellement ?

### Réponse

La chaleur du soleil n'est le résultat ni de la combustion ni d'une réaction chimique. Elle provient de la combinaison des noyaux de quatre atomes d'hydrogène qui forment un atome d'hélium. Au cours de ce processus, une petite partie de la masse du noyau d'hydrogène se trouve transformée en énergie. A l'intérieur du soleil 564 millions de tonnes d'hydrogène sont converties en 560 millions de tonnes d'hélium, et les quatre millions restant se transforment en énergie. C'est ce processus qui maintient à l'intérieur du soleil une température de plusieurs millions de degrés et d'environ 6000 degrés à la surface. Le soleil tend en effet à devenir plus léger, mais au cours de ses deux ou trois milliards d'années d'existence, il n'a même pas perdu une centième partie de sa masse. Il continuera donc d'engendrer de la chaleur pendant des milliards d'années.

Par sa température élevée le soleil irradie de l'énergie dans le vide. Très diverses, certaines de ces radiations sur longues ondes peuvent être appelées chaleur, d'autres, sur ondes courtes se dénomment lumière, et d'autres sur ondes plus courtes encore sont aussi invisibles que les rayons X. La présence de ces radiations sur terre est révélée par la hausse de température qui se produit quand leur énergie est absorbée par les matières qu'elles touchent.

(UNESCO)

## BIBLIOGRAPHIE

**La Marche du Temps.** Avanti-Club, Neuchâtel. 1951.

Premier d'une série de volumes qui, sous ce titre, se propose de présenter, année après année, quelques-uns des événements significatifs qui se sont déroulés dans notre pays et dans le monde. On y trouve réunis, entre autres, des textes sur l'énergie atomique, le pétrole, le Canal de Suez, le Maroc, le maréchal Mannerheim, Winston Churchill, l'abbé Bovet, les 600 ans de Zurich et les ailes suisses. C'est un ouvrage destiné à la jeunesse, illustré par Leffel, Gilsy et Rabinovitch. Edition toilée, 140 pages.

**Cœurs d'enfants,** par Albert Royer. Paris, Edit. Bourrelrier. Un volume de la Collection « Primevère », illustré, cartonné, sous jaquette en couleurs (14 x 18 cm.), de 192 pages. Prix : 305 fr. fr.

A la suite d'un naufrage, cinq garçons se trouvent seuls sur une île d'Océanie.

Pleins de courage et d'ardeur, ils organisent leur vie de nouveaux robinsons. Au milieu des dangers, les caractères se révèlent. L'amitié qui lie les cinq compagnons permet à l'équipe de triompher de la nature, des bêtes sauvages et des mauvais garçons.

C'est avec plaisir que l'on voit ce récit vivant et pittoresque, qui a obtenu un vif succès il y a quelques années, entrer aujourd'hui dans la Collection « Primevère ». Il plaira toujours aux garçons de 12 à 15 ans.

milliard de francs ! Quant à la qualité de notre fabrication, certains textes l'attestent éloquemment :

Mission Paul-Emile Victor au Groenland en 1948 : « Nous avons utilisé les montres et chronomètres dont vous avez bien voulu nous consentir le prêt pour la durée de la campagne... Tous ces instruments, qui ont eu à supporter des conditions de transport difficiles et des variations de température souvent considérables se sont avérés excellents.

Je tiens à signaler d'une façon particulière la régularité de marche absolument remarquable des trois chronomètres en argent.

... Quant aux montres-bracelets elles se sont révélées au-dessus de tout éloge. Pour certaines d'entre elles, malgré les dures conditions de la campagne, la marche a été d'une régularité surprenante, de l'ordre d'une seconde par jour... »

Nous recommandons ces deux cahiers au Corps enseignant et aux écoliers de nos régions. Maîtres et enfants trouveront dans ces pages, écrites à leur intention par des journalistes qualifiés, doublés de pédagogues avisés, tout ce qu'on peut souhaiter savoir et comprendre. Ces deux cahiers, richement illustrés de photographies suggestives, sont en vente à la Librairie Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel, editrice des cahiers, au prix de Fr. 2.85. Des rabais substantiels sont accordés aux abonnés, ainsi qu'aux acheteurs de certaines quantités : 15 % de 50 à 100 exemplaires, 20 % jusqu'à 500 exemplaires, 30 % au-dessus.

Par la même occasion, nous rappelons l'existence des 55 cahiers précédents, qui constituent une encyclopédie scolaire de grande valeur. La liste des cahiers parus est publiée sur la couverture, avec les prix de vente, et nous signalons une fois de plus cette remarquable collection au corps enseignant romand des degrés moyen et supérieur. Le Comité des Cahiers d'enseignement pratique, formé de M. Charles Bonny, inspecteur à Peseux, René Jotterand, directeur de l'enseignement primaire à Genève, Adrien Martin, chef de service de l'enseignement primaire à Lausanne, et Charles Junod, ancien directeur d'école normale, à Evillard, invite au surplus les collègues de l'enseignement primaire et secondaire à leur faire part de leurs vœux au sujet de nouveaux cahiers, et à lui communiquer éventuellement s'ils sont disposés à en rédiger l'un ou l'autre. Le champ de nos investigations est illimité, au même titre que l'univers enfantin.

Charles Junod.

A PROPOS DE CARACTÈRE

LA TYPOLOGIE DE LE SENNE,  
LA PSYCHOLOGIE DES FACULTÉS

L'intéressant rapport que notre collègue Mlle V. Giddey a fait de ses lectures et de ses réflexions sur le caractère répond à une préoccupation commune à beaucoup de maîtres<sup>1</sup>. Qu'on me permette une mise au point qui doit être considérée comme une simple prolongation de l'étude qu'elle a commencée.

Mlle Giddey a signalé à juste titre le rôle important du milieu dans la formation du caractère. Cependant, deux références dont elle a fait grand cas impliquent des théories qui appuient mal cette affirmation et sont aujourd'hui dépassées.

La caractérologie de Le Senne et de ses élèves, essentiellement innéiste, pose comme fondements du caractère un certain nombre de facteurs dont la réalité est purement hypothétique : ni le retentissement, ni l'ampleur du champ de conscience ne peuvent être reconnus comme des déterminants génétiques. Même si l'on en fait usage pour classer des comportements actuels, sans préjuger de leur origine, l'existence d'un caractère général reste théorique : l'individu n'est pas passionné, flegmatique ou sentimental *en soi*, il l'est en réponse à certaines sollicitations du milieu, dans les conditions que lui offrent la classe, la famille, la rue, et il l'est plus ou moins suivant les activités dans lesquelles il s'engage, le partenaire auquel il a affaire. La terminologie lesennienne a pour elle un certain pittoresque et les « tests » qu'elle a produits constituent de jolis jeux de société, mais n'en sont pas moins trompeurs. Cette école vit d'ailleurs hors des grands courants de la psychologie moderne, ignorant aussi bien les découvertes de la psychanalyse que les travaux de la psychologie expérimentale et clinique. Si l'on n'a pas encore trouvé, comme le dit Mlle Giddey, de « solution commune qui satisfasse indiscutablement chacun », c'est tout simplement qu'il n'y en a pas : on cherchera en vain la nature d'une constante qui n'existe pas. Que la mobilité du comportement soit limitée par des traits durables, cela ne fait pas de doute, mais c'est en termes concrets comme la vitalité, la stabilité émotive, l'impulsivité, la timidité, qu'ils doivent être définis et par l'habitude qu'ils doivent être expliqués. Nous ne saurions conseiller à ce propos meilleure lecture que celle de l'excellent petit ouvrage de Ph. Malrieu, *La vie affective de l'enfant* (Paris, Ed. du Scarabée, 1956).

Une autre référence appelle des réserves : la théorie dite des « facultés » de Ribot et des psychologues d'avant 1900. Si la division des phénomènes psychiques en trois catégories : vie intellectuelle, vie affective, vie active peut être utile à l'exposé, elle ne signifie pas qu'il existe trois types de tendances séparées, les unes des autres. Les perspectives ouvertes par la psychologie de la « Forme », puis par les psychologies génétiques de Wallon et Piaget en font voir au contraire l'étroite interdépendance. Chacun sait le rôle de la motivation (phénomène affectif) dans l'acquisition scolaire, de même le raisonnement (phénomène intellectuel) est une condition de la vie morale et l'opération manuelle (phénomène de la vie active) à la base du développement de l'intelligence.

J. Cl. Eberhard.

Mlle Giddey répond :

J'ai lu avec plaisir et intérêt les lignes que M. Eberhard a bien voulu consacrer à mon étude sur le caractère ; elles sont en effet un utile complément aux idées que j'ai exposées.

Je tiens cependant à faire deux remarques :

1. J'ai signalé la caractérologie de Le Senne sans la donner comme le dernier mot de la science ; c'était à mes yeux un simple exemple des tentatives qui ont été faites pour donner une théorie acceptable du caractère. Aussi suis-je parfaitement consciente de certaines divergences qui existent entre quelques définitions de Le Senne et mes affirmations personnelles sur l'importance du milieu dans la formation du caractère.

2. Il est clair que « vie intellectuelle, vie affective, vie active », ne sont pas « trois types de tendances séparées les unes des autres », mais qu'elles sont dans une « étroite interdépendance ». C'est d'ailleurs ce que j'ai dit à plusieurs reprises, entre autres dans le passage suivant (je m'excuse de me citer un peu longuement) : « Cette classification des phénomènes psychologiques n'est pas absolue. Elle désigne trois points de vue plutôt que trois facultés distinctes. Les faits de conscience sont intimement mêlés ; ils comportent tous à la fois des éléments intellectuels, affectifs et actifs. Mais dans tout phénomène psychologique, s'il n'y a pas existence exclusive, il y a du moins prépondérance d'un des trois aspects. »

M. Eberhard et moi sommes donc d'accord sur ce point. Il n'en reste pas moins que cette classification en trois « vies » reste très utile à qui veut voir clair et faire voir clair dans la complexité de l'être psychique, et surtout à qui se trouve aux prises avec les difficultés de l'enseignement et de l'éducation. J'en fais chaque jour l'expérience avec des enfants qui sont des « cas difficiles ».

Violette Giddey.

La poésie de la semaine

PRIÈRE

Mon Dieu ! Tu as fait la montagne  
Qui miroite sous le soleil,  
Tu as fait la douce campagne  
Où l'oiseau chante à son réveil.  
Tu fis les fleurs rouges ou blanches,  
Le sapin courbé par le vent,  
L'écureuil sautant dans ses branches.  
Tu nous as faits, nous, Tes enfants !

Dès 10 ans.

Marcelle Porchet (inédit)

Solution  
du  
problème :

Les  
pièces  
d'or

(v. Educ. No 5)

Je numérote mes sacs de 1 à 10. Dans le 1er, je prends une pièce que je mets sur le plateau de la balance. Dans le No 2, je prends 2 pièces que je place également sur la balance. Dans le No 3 : 3 pièces, et ainsi de suite jusqu'au No 10.

Total des pièces :

$$1 + 2 + 3 + \dots + 10 = 11 \times 5 = 55 \text{ pièces.}$$

Si elles pesaient toutes 10 g, leur poids total serait 10 g  $\times$  55 = 550 g.

Or, la pesée ne m'indique par exemple que 546 g. Il manque donc 4 g. Combien de pièces fausses ?

$$4 \text{ g} : 0,5 \text{ g} = 8.$$

C'est donc le sac qui porte le No 8 qui est le coupable.

Solution fort simple : encore faut-il la trouver ! C'est l'œuf de Christophe Colomb.

<sup>1</sup> « Educateur » des 9, 16 et 23 février 1957.



EDITIONS ROSSIGNOL - FRANCE

Une nouveauté qui sera une révélation :

## Nos tableaux de sciences

L'HOMME, LES ANIMAUX, LES PLANTES etc.

Collection de 22 planches en couleurs présentées dans un cadre presseur de luxe

## Des cartes murales parfaites

Géographie

LE MONDE ET LES GRANDES PUISSANCES

Histoire

DE L'ANTIQUITÉ JUSQU'À NOS JOURS

Même présentation que nos tableaux de sciences.

## Documentation pédagogique

DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

L'ANATOMIE HUMAINE

Magnifique collection de 114 hélios en couleur (21x27)

Présentation et démonstration de tout notre matériel pédagogique par nos délégués sur simple demande. **Aucune obligation d'achat.**

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF POUR LA SUISSE  
**GEORG S.A. LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ**

5, Corraterie Genève Tél. (022) 24 02 87

## L'école suisse de Barcelone

cherche pour fin septembre 1957 un

### Maitre secondaire de langues modernes

éventuellement titulaire d'un diplôme spécial pour l'enseignement de l'anglais.

Prière d'adresser les offres manuscrites, accompagnées d'une photo, du curriculum vitæ, de copies de diplômes et de certificats d'activité pratique et d'une liste de références au secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Wallgasse 2, Berne, qui donnera également les conditions d'engagement et de plus amples renseignements.

## Collège Pierre Viret

LAUSANNE

Ch. des Cèdres 3

Tél. 24 15 79

prépare aux

**COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS**  
**Ecole normale**

1937 23 élèves  
1957 279 élèves

Dir. Paul Cardinaux  
Louis Vullièmoz



**Votre assurance accidents aux conditions de faveur de la S.P.V.**

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., route de Signy, Nyon

A l'enseigne de la  
**Lampe Eternelle**  
vous trouverez  
un cadre accueillant

**E. PAUTEX**

Caroline 1

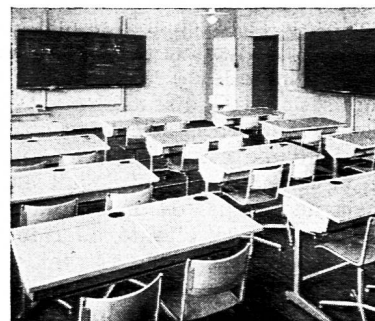
LAUSANNE

**Un bon vin et des spécialités au fromage**

## Mobilier scolaire



Ne connaissez-vous pas encore les nouveaux meubles scolaires BIGLA ?



Sinon, c'est le moment pour vous familiariser avec leurs avantages.

En voici quelques-uns :

extrêmement solides... très pratiques... beaux... etc... etc...

**Conclusion :** vous achèterez la prochaine fois les meubles BIGLA.

**Bigler, Spichiger & Cie S.A. Biglen**  
(Berne) Tél. (031) 68 62 21 †



**Henri-Lithiné**

Eau de table de 1<sup>er</sup> ordre

*\* Digestive \**